



L'ARCHIPEL DE L'AVENIR

Madame/monsieur,

L'Archipel de l'avenir développe des projets d'habitations sociales et communautaires pour des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle, avec clientèle mixte.

Pour faire une demande de logement, vous devez remplir le formulaire, l'imprimer, le signer, nous le faire parvenir par la poste et y joindre les documents suivants :

- ✓ Des preuves de résidence pour les deux dernières années, soit une copie du bail actuel et une copie du bail précédent ;
- ✓ Si vous n'êtes pas né au Canada, une preuve de votre citoyenneté canadienne ou de votre statut d'immigrant reçu, s'il y a lieu ;
- ✓ Une copie de la déclaration de revenus de l'année précédente et de tous les relevés (T4A, relevé 5, etc.), ou l'avis de cotisation détaillé, pour toute personne adulte qui occupera le logement à loyer modique ;
- ✓ Une preuve de paiement des trois derniers mois de loyer (si vous ne vivez pas chez vos parents) ;
- ✓ Votre compte d'électricité de la dernière année (si l'électricité n'est pas incluse dans le coût du loyer) ;
- ✓ Pour les personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle, diagnostic de TSA sans déficience intellectuelle ;
- ✓ Formulaire de consentement pour la vérification des références signé. L'Archipel de l'avenir communiquera avec les personnes données en référence uniquement si votre candidature est retenue après l'entrevue de sélection.

Faites parvenir le formulaire et les documents à l'adresse suivante :

L'Archipel de l'avenir
Demande de logement
10780, rue Laverdure, bureau 301
Montréal, QC
H3L 2L9

Pour information, envoyer un courriel à l'adresse : info@larchipeldelavenir.org